

# Info'Prairies Ardèche - Bulletin n°3 du 23 mars 2015

Contact : Emmanuel FOREL (emmanuel.forel@ardeche.chambagri.fr/06 85 10 09 96) ou votre contrôleur laitier

## Rappel sur l'utilisation des sommes de températures

### Cumuls des températures au 22 mars 2015 (source météo France)

Bas-Vivarais		Haut-Vivarais		Montagne	
250 m	<b>352°C</b>	400 m	<b>257°C</b>	900 m	<b>136°C</b>
350 m	<b>323°C</b>	500 m	<b>232°C</b>	1000 m	<b>117°C</b>
450 m	<b>295°C</b>	600 m	<b>205°C</b>	1100 m	<b>104°C</b>
550 m	<b>267°C</b>	700 m	<b>180°C</b>	1200 m	<b>90°C</b>
Gain/semaine	<b>74°C</b>	Gain/semaine	<b>62°C</b>	Gain/semaine	<b>39°C</b>
Retard/an dernier	<b>6 jrs</b>	Retard/an dernier	<b>10 jrs</b>	Retard/an dernier	<b>7 jrs</b>

Le développement de l'herbe est conditionné par la température. Chaque semaine, nous vous indiquons les cumuls de températures (réalisés depuis le 1er février) dont voici les principaux repères :

**200°C** : seuil repère pour la réalisation des apports de fertilisation (effluents, azote).

**300°C** : c'est la mise à l'herbe sur prairie normalement fertilisée. Sur RGI et prairie précoce ce repère est de 250°C.

**500°C** : c'est la fin des déprimages, un pâturage au-delà de ce seuil limite fortement les chances de repousses et le rendement de la coupe.

**Conseils et observations de la semaine** : les cumuls de températures progressent partout y compris en montagne.

**Sur le Bas-Vivarais** : C'est l'heure de la mise à l'herbe sur l'ensemble du secteur.

**Sur le Haut-Vivarais** : Envisager sans tarder la mise à l'herbe sur les prairies précoces et les zones basses, d'ici la semaine prochaine sur les zones les plus élevées du secteur (600-700 m). Pensez au déprimage des parcelles à foin qui permet d'augmenter la surface disponible à la mise à l'herbe. Prévoir une transition alimentaire de 15 jours à 3 semaines pour accompagner le changement de ration.

**Sur la Montagne** : sur la montagne aussi ça progresse. Il est temps de réaliser les apports d'azote en complément des effluents. Notez qu'un apport de 50-60 kgN/ha suffit en complément de 25 m<sup>3</sup>/ha de lisier (ou 20t/ha de fumier de bovin) pour couvrir les besoins d'une prairie destinée à l'ensilage ou l'enrubannage. **L'engrais minéral ne doit être qu'un complément aux effluents d'élevage !**

### Organiser le pâturage des vaches laitières

Objectif de la pâture	Surface nécessaire	Surface nécessaire pour 30 VL	Taille des parcs
<i>une ration au plein printemps</i>	30-35 ares/VL	9-10 ha	0,4 - 1,2 ha
<i>une 1/2 ration au plein printemps</i>	15-20 ares/VL	5-6 ha	

**En élevage caprin, prévoir 5 ha pour 100 chèvres pour assurer une ration au pâturage au printemps.**

Ces éléments s'entendent pour un **pâturage tournant sur prairies naturelles à potentiel agronomique correct**. Sur prairie temporaire il est souvent nécessaire d'augmenter la pression de pâturage car la pousse est généralement plus importante.